

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radioaprès soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-003785

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2186 Société : ACU983  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : .....  
 Nom & Prénom : NAZARI AHMED  
 Date de naissance : 1939  
 Adresse : El moudia Rue 35 N°11 Casablanca  
 Tél. : 05 22 57 47 88 Total des frais engagés : 150,00 + 611,42 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. FILALISANA**  
Médecin  
43, Avenue Colonel Akid Allam  
(au dessus du B.P) Bournazel - Casablanca  
Tél. : 05 22 131 07

Date de consultation : 07 JUN 2023

Nom et prénom du malade : Allal Ben Abdellah Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gastrite + Basse tension + Hypertension

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Antécédent de Toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : 07 JUN 2023

Signature de l'adhérent(e) : .....



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01 JUIN 2012	(12)		15000	Dr. FILALI SAMA Médecin Rue Colonel Akid Allam B.P. 2222 - Casablanca 13197

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE KOUTOUBIA</b> Mohamed AÏRAB Docteur d'Etat en Pharmacie Lotissement Koutoubia - Rue 24 N°104 Cité Djemaa - Casablanca Tel: 05 22 37 31 07 - 05 22 57 39 24 INPE: 92038904	07/06/93	611,40

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates a human skull with 12 pairs of ribs. Numbered sutures are marked on the top and side plates. A vertical arrow labeled 'H' points upwards from the top plate. A horizontal arrow labeled 'D' points to the left from the side plate. A vertical arrow labeled 'B' points downwards from the side plate. The sutures are numbered 1 through 8 on the top plate and 1 through 8 on the side plate.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Lauréat de la faculté de médecine de Casablanca
- Ex Médecin interne au service de maternité du CHU Ibn Rochd Casablanca
- Ex Médecin interne à l'hôpital Moulay Youssef Casablanca
- Echographie - ECG
- Médecin agréé pour la délivrance de certificat d'aptitude pour l'obtention du permis de conduire



Droits réservés à l'éditeur  
PHARMACIE KOUTOUBIA  
Tél: 05 22 37 31 97  
INPE: 92039904

PHARMACIE  
KOUTOUBIA  
Tél: 05 22 37 31 97  
INPE: 92039904

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
- طبيبة داخلية سابقة بقسم الولادة

بالمركز الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء  
- طبيبة داخلية سابقة

بمستشفى مولاي يوسف بالدار البيضاء  
- الفحص بالصدى و التخطيط الكهربائي للقلب

- طبيبة معتمدة لتسليم شهادة طبية لنيل رخصة القيادة



Casablanca le: .....

07 JUIN 2023

PHARMACIE KOUTOUBIA  
Mohamed AARAB  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Lettissommet Mouzaouidat Rue 24 N°104  
Cité Bjaouen - Casablanca  
Tél: 05 22 37 31 97 - 05 22 57 39 24  
INPE: 92039904

Mr ALLIoui CHAHBA

140,00

① Poedos 40 Gel Frieda 4

16d 1 Mat pdl 28u

50,00

② Nasfon 80 R

99,00

③ Ndaaxin 37560

63,30

④ BaPenz R 6d

05 22 71 31 97

43, Avenue Colonel ALLAM, 2 ETG, (Au dessus de la banque populaire), bournazil Casablanca

LOT / 211715  
EXP / 04/2024  
PPV 140.00DH

MAC  
Mohamed AARAB  
Docteur d'Etat en Pharmacie  
Lettissommet Mouzaouidat Rue 24 N°104  
Cité Bjaouen - Casablanca  
Tél: 05 22 37 31 97 - 05 22 57 39 24  
INPE: 92039904

LOT : 00931  
PER : 01/2026  
PPU : 50,40DH

LOT : 220879  
DLUD: 12/2026  
99,00DH

DR. FILALI SANAA  
Médecin  
Avenue Colonel Akid Allam  
Cité B.P. Bourmazel - Casablanca  
Tél : 05 21 31 97  
LOT : 230197  
DLUD: 02/2026  
63,30DH

- 5 53,30 TOTIFER 50  
73,40
- 6 Eads 5 8  
14,00 x 03
- 7 Tecaans 8  
611,40

28/11/2011 pdv

PPV  
LOT  
PER

338904 05/22/57 24 N°104  
Lotissement Cite INP  
Tél: 05 22 37 39 24  
73,40 A

Dr. FILALI SABRÉ.  
43, Avenue Médecin  
au dessus du B.P Bournazel. Casablanca  
Tél : 05 22 31 97

PPV : 44DH00  
PER : 08/24  
LOT : L2799

PPV : 44DH00  
PER : 08/24  
LOT : L2799

PPV : 44DH00  
PER : 08/24  
LOT : L2799

PHARMACIE KOUTOUBIA  
Médecin A. ARAB  
Boutique d'Etat en Pharmacie  
Lotissement Cite Bournazel - Casablanca  
Tél: 05 22 37 31 07 - 05 22 37 39 24  
INPE: 92030004